Commune de
Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 8 octobre 2026

Éditorial

Le bonheur



Récemment, j'ai été interrogé sur ce qui me rend heureux. Bien sûr, la première pensée qui vient à l'esprit est pour une famille et des proches aimés et aimants. Mais une rapide réflexion incite à approfondir la question: suffit-il de profiter passivement d'une situation heureuse?

Pour moi, la réponse est non. Le bonheur, il faut y travailler. Il faut agir pour lui.

Pour commencer, il est essentiel de choisir ses priorités. Dans cette démarche, distinguer entre bonheur, bien-être et plaisir hédoniste n'est pas facile. Un autre défi consiste à se donner les bonnes limites: être heureux aux dépens des autres mène tout droit dans l'impasse, mais peut-on être heureux si chaque être sur terre ne l'est pas? Entre ces deux extrêmes, chaque personne trouvera à coup sûr un point d'équilibre différent.

L'objectif défini et la voie tracée, il s'agit ensuite de concrétiser sa vision et donc d'agir.

Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas. Cette phrase, issue de la sagesse orientale, nous encourage à commencer modestement, par des actions simples, effectuées l'une après l'autre. Ce sont des gestes du quotidien, là où l'on se trouve, dans le flot de nos activités et dans le cadre de nos responsabilités. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, chaque geste dans la bonne direction contribue à notre bonheur.

Les grands succès, les performances ou les réalisations extraordinaires n'ont aucune importance. Le bonheur n'est pas une compétition. L'écrivain Pierre Rahbi a popularisé la parabole du colibri qui transporte de l'eau dans son bec pour éteindre l'incendie de sa forêt. Aux moqueries de gros animaux qui pointent l'inutilité de ses efforts, il répond simplement: «je fais ma part».

Pour moi, rien n'illustre mieux le bonheur que cette histoire. C'est pouvoir dire, comme le colibri, que je fais ma part pour celles et ceux que j'aime, qui m'aiment, peut-être aussi que je n'aime pas ou qui ne m'aiment pas. C'est améliorer un tout petit peu notre monde, avec le sentiment du devoir accompli.

Roby Tschopp, conseiller communal

Où sortir à Val-de-Ruz?

Comment ne rater aucune offre de loisir à Val-de-Ruz? LA solution: le site internet communal www.val-de-ruz.ch.

Toutes les sociétés locales et associations régionales réalisant des manifestations publiques sur le territoire communal ont la possibilité d'y annoncer gratuitement leurs événements. Pour ce faire, elles peuvent contacter le service sports-loisirs-culture à l'adresse *loisirs.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 33.

Le QR-Code ci-contre mène directement à la bonne page du site internet communal.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches **jusqu'au 25 octobre 2026,** excepté le dimanche 11 octobre 2026, rue de l'Épervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73 en dehors de la permanence. Il n'y a aucun contrôle (sur place et par téléphone) du 10 au 17 octobre 2026.

Journée des apprentis

Tous commencent leur vie professionnelle à la Commune

Quel point commun y a-t-il entre un assistant socio-éducatif, un agent d'exploitation, un employé de commerce et un forestier-bûcheron? Tous commencent leur vie professionnelle à la Commune. Ils sont actuellement 26 à y effectuer leur formation, dont 14 jeunes femmes et 12 jeunes hommes, répartis dans des services aux quotidiens bien différents.

Pas évident, dès lors, de faire connaissance avec ses homologues des autres services. La journée annuelle des apprentis est justement l'occasion de mettre des noms sur des visages. Jeudi 17 septembre 2026, après un début de matinée au collège de La Fontenelle à Cernier, apprentis et formateurs ont pris la direction des forêts de Dombresson. Au programme: découverte du travail des forestiers-bûcherons et démonstration d'abattage d'arbres.

Après un repas partagé avec les conseillers communaux, changement de décor et d'exercice à Pierre-à-Bot, avec un tournoi de culture générale. Une journée pour se rencontrer et échanger, mais aussi pour découvrir la diversité des métiers qui se cachent derrière une même administration.



Les apprentis de la Commune au chalet de la Marnière à Dombresson.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois d'octobre 2026:

Noces de diamant (60 ans)
- Thalheim Christiane et Heinz, à Cernier.

90 ans
- Geiser Anna Rosa, à Dombresson.

Toilettes accueillantes

Pouvoir trouver facilement des toilettes lors de ses déplacements est un besoin simple, mais essentiel. La Commune participe désormais au projet neuchâtelois «Toilettes accueillantes», qui permet à la population d'accéder gratuitement à des toilettes, durant les heures d'ouverture des partenaires et sans obligation de consommation ou d'achat.

À Val-de-Ruz, trois lieux participent déjà à cette démarche: le restaurant du 1er Mars à Cernier, premier partenaire privé, ainsi que les bâtiments communaux d'Épervier 6 à Cernier et de la rue Charles-l'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane.



Les lieux participants sont identifiables grâce au visuel «Toilettes accueillantes».

Par cette démarche simple et solidaire, Val-de-Ruz facilite les déplacements et contribue à une commune accessible à tous.

Vous gérez un établissement sur le territoire communal et souhaitez participer à cette initiative citoyenne et conviviale? Rejoignez le réseau des «Toilettes accueillantes».

Pour davantage d'informations, le service sports-loisirs-culture, santé et économie renseigne au 032 886 56 33 ou à l'adresse *sante.vdr@ne.ch*.

Travaux nocturnes

Afin de garantir la sécurité et la ponctualité de leurs trains, les CFF doivent effectuer des travaux d'entretien sur leur réseau ferroviaire.

Ces travaux sont inévitablement bruyants. Les CFF s'efforcent de limiter autant que possible les nuisances occasionnées.

Les travaux de nuit sont prévus **du dimanche 4 au vendredi 9 octobre 2026 et du mardi 27 au jeudi 29 octobre 2026**.

Les CFF renseignent à *vu-rwt@sbb.ch* ou sur www.cff.ch/entretien.



Lecture publique

La bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz, située rue de Bellevue 3 à Fontainemelon, organise un atelier «brico» pour Halloween le **mercredi 21 octobre 2026,** de 14h30 à 16h30.

À cette occasion, il est possible de venir garnir des chaussettes avec Noémie Massy afin de créer de petits personnages horrifiques.

Inscriptions au 032 886 56 17 ou à l'adresse *biblio.val-de-ruz@ne.ch*.



Programme RÉNO-NE

Sous l'impulsion du Conseil d'État, le Canton et les communes ont mis en place le programme RÉNO-NE afin de soutenir les propriétaires qui souhaitent rénover leurs bâtiments patrimoniaux avec une étiquette énergie F ou G. Le principe: préparer notre avenir tout en respectant notre passé.

Afin de pouvoir accompagner les propriétaires du début à la fin de leur projet, les architectes et/ou experts en énergie des bâtiments sont appelés à suivre une formation spécifique. Elle leur confère la reconnaissance en tant que mandataire partenaire-énergie (MApe). La liste des MApe reconnus est disponible sur le site internet de l'État de Neuchâtel.

Les propriétaires peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à CHF 10'000 pour couvrir les honoraires des MApe, dont la moitié à la charge du Canton et la moitié à charge de la commune partenaire.

D'autres subventions sont cumulables avec le programme RÉNO-NE. Pour les informations détaillées, les propriétaires peuvent visiter le site de l'État, via le QR Code ci-contre.

Offres d'emploi

La Commune recherche pour une entrée en fonction de suite ou à convenir:

- un collaborateur administratif (F/H) à 40%, au service des finances;
- un chef de service adjoint (F/H) à 90%, au service des bâtiments.

Les dossiers de candidature complets sont à déposer exclusivement depuis le site internet communal www.val-de-ruz.ch, rubrique «Offres d'emploi», en suivant la procédure indiquée.

Une formule qui évolue

La foire d'automne de Dombresson donne rendez-vous à la population le **vendredi 16 octobre 2026,** dernier vendredi des vacances scolaires d'automne.

Depuis 2025, la manifestation a quitté la Grand'Rue pour prendre ses quartiers autour du collège. Cette nouvelle formule permet de maintenir la route principale ouverte à la circulation, tout en regroupant les stands dans un espace plus compact et convivial. Une proximité qui favorise les rencontres et contribue à une ambiance chaleureuse.

Le choix de la date pendant les vacances scolaires permet également d'occuper les abords du collège dans des conditions sécuritaires optimales et sans perturber l'enseignement.

L'expérience 2025 ayant confirmé l'intérêt de cette nouvelle organisation, elle est reconduite cette année. Un bilan est prévu à l'issue de la manifestation.

Marchands, habitants de Val-de-Ruz et visiteurs d'ailleurs: tous sont invités à flâner, se rencontrer et faire vivre cette belle tradition de Dombresson.

L'affaire de tous

Alors que la démocratie recule dans le monde, la Suisse doit protéger ses droits. Mardi 15 septembre 2026, le Conseil communal a rencontré les habitants de Val-de-Ruz pour des échanges libres.

Depuis 1848, la Suisse est dotée d'un système démocratique. Nous sommes moins de 7% de la population mondiale à vivre dans un État de droit, une proportion qui n'a cessé de baisser ces dernières années*. Cette érosion souligne l'importance de sensibiliser les populations à un engagement citoyen afin que chacun puisse participer à la protection de la souveraineté populaire et au pluralisme.

Le Conseil communal s'est prêté avec plaisir à l'exercice de la Journée de la Démocratie, lancée par l'ONU en 2007. Dans le hall principal de Cernier Centre, la population a pu rencontrer ses membres pour des discussions informelles autour d'un café. Une classe de 11e HARMOS était présente dans le cadre du programme d'éducation citoyenne.

«*Des initiatives comme celles-ci sont importantes afin de faciliter la proximité avec la population et d'informer sur les outils à disposition de chacun pour participer activement à notre démocratie*», commente Anouk Arbona, conseillère communale.

Les Autorités souhaitent affiner l'expérience l'année prochaine, notamment en adaptant les plages horaires pour qu'il soit plus aisé aux personnes actives de participer.

*Source: Democracy Index 2025, The Economist Intelligence Unit



Le président du Conseil communal Jean-Claude Brechbühler s'adresse à un groupe d'élèves du collège de La Fontenelle.